

IAE CLERMONT AUVERGNE
SCHOOL OF MANAGEMENT



IAE

CLERMONT AUVERGNE
School of Management



ANNÉE UNIVERSITAIRE
2026/2028

DIPLÔME NATIONAL DE MASTER GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (1ÈRE ET 2ÈME ANNÉE)

Arrêté d'accréditation du 30/06/2021 du Ministère de l'Éducation
Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Fiche RNCP n°35912



IAE

CLERMONT AUVERGNE

School of Management



SOMMAIRE

01

OBJECTIFS

03

PRÉ-REQUIS

01

COMPÉTENCES

03

DURÉE ET DATES

02

MÉTIERS VISÉS

03

PUBLICS VISÉS

02

SECTEURS D'ACTIVITÉ

04

COÛT DE LA FORMATION

02

ENQUÊTE SUR LE DEVENIR
DES DIPLÔMES

04

CONTACTS

03

DÉPÔT DES DOSSIERS
DE CANDIDATURE

05 - 06 - 07 - 08

PROGRAMME ET PLANNING
DE LA FORMATION



OBJECTIFS

Le Master Gestion des Ressources Humaines est destiné à former des spécialistes du domaine, cadres de haut niveau, aptes à occuper un emploi au sein d'une direction de ressources humaines d'une grande entreprise, d'une PME ou d'une administration.

Formation élaborée en étroite collaboration avec l'Association Nationale des Directeurs des Ressources Humaines (ANDRH), le Master de Gestion des Ressources Humaines de l'IAE Clermont Auvergne répond à une forte professionnalisation. Cette professionnalisation peut se traduire par l'immersion des étudiants dans le milieu professionnel grâce à la réalisation d'activités de terrain notamment la gestion d'un projet par équipe dans une entreprise, la réalisation d'un stage en France ou à l'étranger d'une durée de 3 à 6 mois ou la possibilité de suivre la formation en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation dès le M1 GRH. Cette forte professionnalisation se traduit également par la présence de professionnels que ce soit dans l'élaboration des contenus, la sélection et l'encadrement des étudiants ou la participation aux enseignements, au jury du diplôme et au conseil de perfectionnement. Ce master est reconnu comme une formation d'excellence dans son domaine : <http://www.reference-rh.org/>

COMPÉTENCES

- Compétences d'analyse et de synthèse, développées à partir de l'acquisition de connaissances (en particulier en sciences humaines), qui permettront le recul critique nécessaire à tout décideur et responsable ;
- Compétences techniques, en lien direct avec la réalité professionnelle qui donnent des moyens d'action (outils de management) et permettent d'être directement opérationnels dès la fin de la formation (dans les domaines du recrutement, de la formation, de la rémunération, etc) ;
- Compétences relationnelles nécessaires au management des ressources humaines (écoute, négociation, animation, sens des responsabilités, initiative, etc....) acquises au travers de mises en situation de travail ;
- Compétences linguistiques et culturelles permettant de travailler dans des contextes internationaux (cours et conférences en anglais, présence d'experts étrangers, enseignements dédiés, etc...).



MÉTIERS VISÉS

Codes ROME :

- M1503 Management des ressources humaines
- M1402 Conseil en organisation et management d'entreprise
- M1502 Développement des ressources humaines

Codes ROME envisageables si évolution :

- K2111 Formation professionnelle
- M1205 Direction administrative et financière
- M1301 Direction de grande entreprise ou d'établissement public
- M1302 Direction de petite ou moyenne entreprise

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les secteurs d'activités sont nombreux. Ils concernent aussi bien le secteur privé (grandes entreprises nationales et internationales et PME) que le secteur public (collectivités territoriales, armée, CHU, etc).

ENQUÊTES SUR LE DEVENIR DES DIPLÔMÉS

<https://www.uca.fr/formation/devenir-des-etudiants/master>



DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Pour le **M1** : du **17/02/2026** au **16/03/2026**

<https://candidature.monmaster.gouv.fr/>

Pour le **M2** : du **02/03/2026** au **12/04/2026** sur l'interface e-candidat :
<https://ecandidat.uca.fr/#!accueilView>

Après une première **phase d'admissibilité** (étude de dossier), un entretien portant sur le projet professionnel du candidat pourra être organisé.

Toutes les informations seront communiquées via E-candidat (25 stagiaires recrutés par cycle d'études).

Nota : A l'issue de cette 1ère session de candidature, une seconde session de recrutement pourra être organisée sous réserve de places disponibles. Merci de consulter régulièrement le site de candidature.

PRÉ-REQUIS

Bac+3 ou Validation des Acquis Professionnels (public ayant une expérience professionnelle dans le domaine mais n'ayant pas un bac+3).



DURÉE ET DATES

804 heures de présence universitaire du **14/09/2026** au **03/09/2027 (M1)** et du **13/09/2027** au **08/09/2028 (M2)**

Master 1ère année : 402 heures de présence universitaire + application pratique (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, stage de 3 à 6 mois, contrat de travail en adéquation avec la formation, statut auto-entrepreneur)

Les cours auront lieu en journée du lundi au vendredi. En raison de contraintes pédagogiques, exceptionnellement, certains cours pourront être positionnés le samedi matin.

Master 2ème année : 402 heures de présence universitaire + application pratique (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, stage de 3 à 6 mois, contrat de travail en adéquation avec la formation, statut auto-entrepreneur).

Les cours auront lieu en journée du lundi au vendredi.

En raison de contraintes pédagogiques, exceptionnellement, certains cours pourront être positionnés le samedi matin.

PUBLICS VISÉS

- Étudiant
- Candidat en contrat d'alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation via financement OPCO et/ ou entreprise)
- Salarié (financements : entreprise, CPF, CPF de transition professionnelle, auto-financement, ...)
- Demandeur d'emploi (financements : CPF, Pôle emploi, aide individuelle régionale, auto-financement, ...)



COÛT DE LA FORMATION

- **Formation continue** (salarié, demandeur d'emploi, ...) :
 - 1ère année : 6 834 € (17€/ heure)
 - 2ème année : 6 834 € (17 €/ heure)
- **Contrat de professionnalisation** : 13 668 € (17 €/ heure)
- **Contrat d'apprentissage** : coût contrat défini par les OPCO et les CPNE (branches d'activité professionnelles) en application de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.
 1. Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur privé, l'IAE Clermont Auvergne ne demandera pas de reste à charge aux entreprises (sous réserve de révision du coût contrat par France Compétences). Le coût contrat défini par l'OPCO sera le coût facturé. Pour plus d'informations nous vous invitons à prendre contact avec votre OPCO de référence.
 2. Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur public, le tarif sera égal au coût contrat défini pour les entreprises du secteur privé (sous réserve de révision du coût contrat par France Compétences).

Droits d'inscription universitaire

De l'ordre de 250 € (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage non concernés)

(Les droits d'inscription au diplôme sont définis au niveau national pour chaque année universitaire. Pour 2026/2027, ils seront connus en juillet 2026.)

CONTACTS

- **Responsable pédagogique** :
Pierre Chaudat – Maître de conférences HDR / pierre.chaudat@uca.fr
- **Scolarité** : scola.iae@uca.fr
- **Formation continue** : fc.iae@uca.fr
- **Alternance** : alternance-stages.iae@uca.fr

Équipe pédagogique :

<https://iae.uca.fr/liae/offre-de-formation-responsables-pedagogiques>



PROGRAMME DE LA FORMATION

ECTS	UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (Nom complet)	INTITULÉ EC Éléments constitutifs	Nombre d'heures prévues + Répartition pédagogique
Semestre 1			
6	FONDAMENTAUX DE LA GRH	Culture et interculturel	20h (15CM+5TD)
		Droit de la Protection sociale	25h (20CM+5TD)
		Droit du travail	20h (15CM+5TD)
3	ANGLAIS	Anglais	20h TD
9	CONTEXTE DE LA GRH	Gestion administrative des RH	20h (15CM+5TD)
		Contrôle de gestion	20h (15CM+5TD)
		Organisations	20h (15CM+5TD)
		Santé et sécurité au travail, Qualité au travail	30h (25CM+5TD)
12	GESTION STRATEGIQUE DES RH	Gestion des équipes / conduite du changement	25h (20CM+5TD)
		Gestion des compétences / des talents et développement de la créativité	25h (20CM+5TD)
		Retribution et gestion de la paye	20h (15CM+5TD)
		Ergonomie	20h (15CM+5TD)
Semestre 2			
12	GESTION STRATEGIQUE DES RH	International human resource management	20h (15CM+5TD)
		Community management	20h (15CM+5TD)
		Ethique, diversité, développement durable	32h (27CM+5TD)
		Gestion des RH dans le public	20h (15CM+5TD)
		Système d'information - Agilité digitale Outils numériques RH	25h (15CM+10TD)
6	PMR		20h
12	ALTERNANCE		

Sous réserve de modifications pour nécessité pédagogique.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont mises à la disposition des étudiants dès la rentrée universitaire sur leur espace ENT.



PROGRAMME DE LA FORMATION

ECTS	UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (Nom complet)	INTITULÉ EC Éléments constitutifs	Nombre d'heures prévues + Répartition pédagogique
Semestre 3			
6	FONDAMENTAUX JURIDIQUES DE LA GRH	Droit du travail	20h CM
		Droit de la Sécurité sociale	20h CM
		Gestion des pics d'activité	20h CM
3	ANGLAIS	Anglais des affaires	20h (5CM+15TD)
9	CONTEXTE DE LA GRH	Nouvelles organisations de travail	20h CM
		Gestion des équipes et des diversités	15h CM
		E-GRH et réseaux sociaux	15h CM
		Gestion des crises en milieu RH	20h CM
12	GESTION DES RH	Audit social	20h CM
		Rétribution et gestion de la paye	20h CM
		Marque employeur / Recrutement	20h CM
		Gestion de la formation	20h CM
		Psychologie du travail	15h CM
Semestre 4			
12	CONSEIL EN ORGANISATION ET DEVELOPPEMENT PERSONNEL	Relations professionnelles et sociales	20h CM
		Gestion des conflits	20h CM
		Employabilité : Gestion de carrières et des handicaps	20h CM
		Coaching	15h CM
		Knowledge management	20h CM
		Indicateurs et diagnostic RH	20h CM
		Développement personnel et insertion professionnelle	22h CM
6	PMR		20h TD
12	ALTERNANCE		

Sous réserve de modifications pour nécessité pédagogique.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont mises à la disposition des étudiants dès la rentrée universitaire sur leur espace ENT.

MASTER MENTION GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
du 07/09/2026 au 08/09/2028 (804 h)

1ère année (M1 GRH)

402h de présence universitaire du 14/09/2026 au 03/09/2027

09/2026		10/2026		11/2026		12/2026		01/2027		02/2027		03/2027		04/2027		05/2027		06/2027		07/2027		08/2027		09/2027	
m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap
1	Mar		Jeu		Dim		Toussaint		Dim		J. de l'An		Lun		Jeu		Sam		1er Mai		1	Mar		1	Mer
2	Mer		Ven		Lun		Mar		Mar		Mer		Mar		Ven		Dim				2	Mer		2	Jeu
3	Jeu		Sam		Mer		Mer		Dim		Jeu		Sam		Dim		Lun				3	Jeu		3	Ven
4	Ven		Dim		Mer		Mer		Lun		Jeu		Dim		Mar		Mer				4	Ven		4	Sam
5	Sam		Lun		Jeu		Mer		Mar		Ven		Sam		Lun		Mer				5	Sam		5	Dim
6	Dim		Mar		Ven		Dim		Mer		Sam		Mer		Mar		Jeu		Assens.		6	Dim		6	Lun
7	Lun		Mer		Sam		Lun		Jeu		Dim		Mer		Ven		Ven				7	Lun		7	Mar
8	Mar		Jeu		Dim		Mar		Ven		Lun		Sam		Sam		Victoire				8	Mar		8	Mer
9	Mer		Ven		Lun		Mer		Sam		Mar		Dim		Ven		Dim				9	Mer		9	Jeu
10	Jeu		Sam		Mer		Mer		Mer		Sam		Lun		Sam		Lun				10	Jeu		10	Ven
11	Ven		Dim		Mer		Armist.		Dim		Jeu		Mar		Dim		Mar				11	Ven		11	Sam
12	Sam		Lun		Jeu		Jeu		Mer		Ven		Mer		Lun		Mer				12	Sam		12	Dim
13	Dim		Mar		Ven		Ven		Mer		Sam		Sam		Dim		Mer				13	Dim		13	Lun
14	Lun		Mer		Sam		Sam		Jeu		Dim		Mer		Mer		Ven				14	Lun		14	Mar
15	Mar		Jeu		Dim		Dim		Lun		Lun		Jeu		Jeu		Sam				15	Mar		15	Mer
16	Mer		Ven		Lun		Mar		Mar		Mer		Ven		Ven		Dim				16	Mer		16	Jeu
17	Jeu		Sam		Mer		Mer		Dim		Mer		Sam		Sam		Lun				17	Jeu		17	Ven
18	Ven		Dim		Mer		Mer		Lun		Jeu		Dim		Dim		Mar				18	Ven		18	Sam
19	Sam		Lun		Jeu		Jeu		Mar		Ven		Lun		Lun		Mer				19	Sam		19	Dim
20	Dim		Mar		Ven		Ven		Mer		Sam		Mar		Mar		Jeu				20	Dim		20	Lun
21	Lun		Mer		Sam		Dim		Jeu		Dim		Mer		Mer		Ven				21	Lun		21	Mar
22	Mar		Jeu		Dim		Mar		Ven		Lun		Jeu		Jeu		Sam				22	Mar		22	Mer
23	Mer		Ven		Lun		Mer		Sam		Mar		Ven		Ven		Dim				23	Mer		23	Jeu
24	Jeu		Sam		Mer		Mer		Dim		Jeu		Sam		Sam		Lun				24	Jeu		24	Ven
25	Ven		Dim		Mer		Noël		Lun		Jeu		Dim		Dim		Mar				25	Ven		25	Sam
26	Sam		Lun		Jeu		Mer		Mar		Ven		Ven		Lun		Mer				26	Sam		26	Dim
27	Dim		Mar		Ven		Dim		Mer		Sam		Mer		Mar		Jeu				27	Dim		27	Lun
28	Lun		Mer		Sam		Mer		Jeu		Dim		Dim		Ven		Ven				28	Lun		28	Mar
29	Mar		Jeu		Dim		Ven		Ven		Sam		L. Pâques		Sam		Sam				29	Mar		29	Mer
30	Mer		Ven		Lun		Sam		Dim		Mer		Mer		Dim		Dim				30	Mer		30	
31			Sam				Dim		Dim				Lun		Lun		Lun				31			31	
		0,0	0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0					0,0	0,0

Dimanches et jours fériés et fermetures centre	402h	1/2 journée Soutenance, le reste du temps en entreprise
Fermeture IAE mais possible période en entreprise		
Pour les contrats d'alternance : Périodes en entreprise		
Pour les stages public FC : Périodes en entreprise possible		

En application de l'article L6222-35 du code du travail pour la préparation de ses épreuves terminales, l'alternant, en contrat d'apprentissage uniquement a droit à un congé supplémentaire de 5 jours ouvrables dans le mois qui précède et sur la période entreprise. Ces jours s'ajoutent aux congés payés et sont rémunérés.

NB : Ce calendrier est donné à titre d'information, il pourra subir de légères modifications en raison de contraintes pédagogiques notamment, pourront être positionnés des enseignements le samedi matin

MASTER MENTION GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
 2ème année (M2 GRH)
 402 heures de présence universitaire du 13/09/2027 au 08/09/2028

09/2027		10/2027		11/2027		12/2027		01/2028		02/2028		03/2028		04/2028		05/2028		06/2028		07/2028		08/2028		09/2028		
m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	
1	Mer	Ven		Lun		Mer		Sam	J. de l'An	Mar		1	Mer	Sam		Lun	1er Mai	Jeu		Sam		Mar		1	Ven	
2	Jeu	Sam		Mar		Jeu		Dim	Mer	Mer		2	Jeu	Dim		Mar		Ven		Dim		Mer		2	Sam	
3	Ven	Dim		Mer		Ven		Lun	Jeu	Jeu		3	Ven	Lun		Mer		Sam		Lun		Jeu		3	Dim	
4	Sam	Lun		Jeu		Sam		Mar	Ven	Ven		4	Sam		Mar		Ven		Dim		Mar		Jeu		4	Lun
5	Dim	Mar		Ven		Dim		Mer	Sam	Sam		5	Dim		Mer		Ven		Pentecôte		Mer		Sam		5	Mar
6	Lun	Mer		Sam		Lun		Jeu	Dim	Dim		6	Lun		Jeu		Sam				Jeu		Dim		6	Mer
7	Mar	Jeu		Dim		Mar		Ven	Mar	Lun		7	Mar		Ven		Dim				Ven		Lun		7	Jeu
8	Mer	Ven		Lun		Mer		Sam	Mer	Mar		8	Mer		Sam		Lun				Sam		Mar		8	Ven
9	Jeu	Sam		Mar		Jeu		Dim	Mer	Mer		9	Jeu		Dim		Mar				Dim		Mer		9	Sam
10	Ven	Dim		Mer		Ven		Lun		Jeu		10	Ven		Lun		Mer				Lun		Jeu		10	Dim
11	Sam	Lun		Jeu		Sam		Mar	Ven	Ven		11	Sam		Mar		Jeu				Mar		Ven		11	Lun
12	Dim	Mar		Ven		Dim		Mer	Sam	Sam		12	Dim		Mer		Ven				Mer		Jeu		12	Mar
13	Lun	Jeu		Sam		Lun		Jeu	Mer	Dim		13	Lun		Jeu		Ven				Mer		Sam		13	Mer
14	Mar	Ven		Dim		Mar		Ven		Lun		14	Mar		Ven		Dim				Ven		Lun		14	Jeu
15	Mer	Sam		Lun		Mer		Sam	Sam	Mar		15	Mer		Sam		Lun				Sam		Assomp.		15	Ven
16	Jeu	Dim		Mer		Jeu		Dim		Mer		16	Jeu		Dim		Mar				Dim		Mer		16	Sam
17	Ven	Lun		Sam		Ven		Lun	Jeu	Jeu		17	Ven		Lun		Mer				Lun		Jeu		17	Dim
18	Sam	Mar		Ven		Sam		Mar	Ven	Ven		18	Sam		Mar		Jeu				Mar		Ven		18	Lun
19	Dim	Mer		Sam		Dim		Mer	Sam	Sam		19	Dim		Mer		Ven				Mer		Sam		19	Mar
20	Lun	Jeu		Sam		Lun		Jeu	Dim	Dim		20	Lun		Jeu		Sam				Jeu		Dim		20	Mer
21	Mar	Ven		Dim		Mar		Ven	Ven	Lun		21	Mar		Ven		Dim				Ven		Lun		21	Jeu
22	Mer	Sam		Lun		Mer		Sam	Mar	Mar		22	Mer		Sam		Lun				Sam		Mar		22	Ven
23	Jeu	Dim		Mer		Jeu		Dim	Mer	Mer		23	Jeu		Dim		Mar				Dim		Mer		23	Sam
24	Ven	Lun		Sam		Ven		Lun	Jeu	Jeu		24	Ven		Lun		Mer				Lun		Jeu		24	Dim
25	Sam	Mar		Ven		Sam		Mar	Ven	Ven		25	Sam		Mar		Jeu				Mar		Ven		25	Lun
26	Dim	Mer		Sam		Dim		Mer	Sam	Sam		26	Dim		Mer		Ven				Mer		Sam		26	Mar
27	Lun	Jeu		Dim		Lun		Jeu	Ven	Dim		27	Lun		Jeu		Sam				Jeu		Dim		27	Mer
28	Mar	Ven		Sam		Mar		Ven	Mar	Lun		28	Mar		Ven		Dim				Ven		Lun		28	Jeu
29	Mer	Sam		Lun		Mer		Sam	Sam	Mar		29	Mer		Sam		Lun				Sam		Mar		29	Ven
30	Jeu	Dim		Mer		Jeu		Dim	Dim	Mer		30	Jeu		Dim		Mar				Dim		Mer		30	Sam
31	Sam	Lun		Sam		Ven		Lun	Lun	Mer		31	Ven		Mer		Mer				Lun		Jeu		31	
	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	

Dimanches et jours fériés et fermetures centre												1/2 journée de Soutenance, le reste du temps en entreprise												0,0	
Fermature IAE mais possible période en entreprise												Pour les contrats d'alternance : Périodes en entreprise possible												0,0	
												Pour les stages du public FC : Périodes en entreprise possible												0,0	
Périodes universitaires												402h												0,0	

En application de l'Article L 6222-35 du code du travail pour la préparation de ses épreuves terminales, l'alternant, en contrat d'apprentissage uniquement a droit à un congé supplémentaire de 5 jours ouvrables dans le mois qui les précède et sur la période entreprise. Ces jours s'ajoutent aux congés payés et sont rémunérés.

NB : Ce calendrier est donné à titre d'information, il pourra subir de légères modifications en raison de contraintes pédagogiques notamment, pourront être positonnés des enseignements le samedi matin



“Thinking global, acting local”

RETROUVEZ NOTRE CAREER CENTER



Le service relations entreprises de l'IAE déploie et anime un Career Center toujours en lien avec les attentes du marché de l'emploi et votre projet professionnel :

<https://iae-clermont-auvergne.jobteaser.com>

Des offres de stage, d'alternance, de premier emploi et des opportunités à l'international disponibles sur site internet et appli mobile.

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



<https://iae.uca.fr/>



/IAEAuvergne



[/school/iae-auvergne-school-of-management/](https://www.linkedin.com/school/iae-auvergne-school-of-management/)



@iae_clermont_auvergne



www.youtube.com/c/IAEClermontAuvergne



CLERMONT AUVERGNE
School of Management

#ESPRIT
IAE